

CONSEIL MUNICIPAL

C O M P T E - R E N D U DE LA RÉUNION DU 5 JUILLET 2018

MEMBRES	FONCTION	PRESENT	EXCUSE
Patrick BEDEK	Maire	X	
Dominique DELOUETTE	Maire-Adjoint		X
Philippe COPP	Maire-Adjoint		X
Christine TASSIN-GITEAU	Maire-Adjoint	Secrétaire	
Christian SERNICLAY	Maire-Adjoint	X	
Arnaud JULLIARD	Conseiller délégué	X	
Béatrice PENASSE	Conseiller	X	
Carole MEILLEUR	Conseiller	X	
Thierry COLLET	Conseiller		X
Jacqueline PERARD	Conseiller		X
Jérôme GOULDEN	Conseiller	X	
Christiane COLIN	Conseiller	X	
Patrick LAQUILLE	Conseiller	X	
Armand GRAIS	Conseiller		X

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du lundi 11 juin 2018.

Madame Jacqueline PERARD donne pouvoir à Monsieur Patrick BEDEK.

Madame Dominique DELOUETTE donne pouvoir à Madame Christine TASSIN-GITEAU.

Monsieur Philippe COPP donne pouvoir à Monsieur Christian SERNICLAY.

Messieurs Armand GRAIS et Thierry COLLET sont excusés.

Déclaration préalable de travaux

Considérant le projet communal en vue de reconstruire le mur du cimetière communal situé rue de Witry,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité :

- à déposer la demande de déclaration préalable en vue de la reconstruction du mur du cimetière communal situé rue de Witry,
- à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Le devis présenté par l'entreprise Duchesnes s'élève à 53 596 € HT.

Une subvention DETR a été accordée pour un montant de 16 078,80 €.

Pour information, les barrières de protection du mur abîmé ont été dérobées.

Les travaux devraient commencer à l'automne.

Vente d'un terrain rue du Lieutenant Machet

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°20140507 du 17 juin 2014 concernant la mise en vente d'un terrain communal situé 7 rue du Lieutenant Machet. Ce terrain constructible viabilisé appartenant à la commune est cadastré ZA 643 pour une superficie de 346 m² et AC 270 pour une superficie de 654 m², l'ensemble représentant un seul terrain d'une superficie globale de 1 000 m².

Monsieur le Maire présente une offre d'achat de 165 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'accepter cette offre sous réserve que le compromis de vente soit signé sans condition suspensive de prêt,
- d'autoriser la signature de tous les actes contractuels afférents à cette opération et confère toutes délégations utiles à son représentant légal, Monsieur Patrick BEDEK.

Fermeture de la maison de la petite enfance « La Souris Verte »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de fixer les dates de fermeture de la maison de la petite enfance « La Souris Verte » de Cernay-lès-Reims, et propose les périodes suivantes : une semaine entre Noël et jour de l'an du 24 décembre 2018 au 2 janvier 2019, les jours fériés, certains ponts (vendredi 2 novembre, vendredi 31 mai 2019), chaque vendredi après-midi avant les vacances scolaires à partir de 13 heures pour raison pédagogique, ainsi que trois semaines consécutives l'été du 5 au 23 août 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'accepter cette proposition.

Informations diverses :

Madame Christine TASSIN-GITEAU donne une information sur les points suivants :

- fête patronale : fréquentation importante. Bon retour des forains et aucune plainte des voisins.
- école : 16 enfants inscrits en plus à la rentrée 2018-2019 ce qui fait une moyenne de 30 enfants par classe.
- fête de l'été : un flyer sera à distribuer dans les boîtes aux lettres début août.
Attention rectificatif : 14/08 au soir et non le 15/08 !

Monsieur Christian SERNICLAY donne une information sur les points suivants :

- diagnostic de fuite rue Charles de Gaulle par l'entreprise Von Roll le 12/07
- nettoyage des rues par Néotech Propreté le 19/07
- remplacement de 3 luminaires à l'école (par des luminaires à leds) courant juillet ; coût des travaux = 702 € HT
- réfection de la toiture du Club Ecureuil par la société Duchesnes courant août ; coût des travaux = 7500 € HT
- remplacement de la porte de la mairie selon esthétique de la porte existante ; premier devis à 7859 HT

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.